

Image not found or type unknown



demande d'aide sur achat garantie

Par **titi0247**, le **14/01/2022** à **15:53**

Bonjour, j'ai fais l'achat d'une console Nitendo Switch pour mon fils le 02/10/2021 sur le site Cdiscount, cette console est tombée en panne au mois de décembre donc j'ai contacter le service client et il m'on dit qu'il fallait contacter le service après-vente de Nitendo, ce que j'ai fais et il m'on demander de renvoyer mon produit au SAV. Ce jour je reçois un mail me disant que mon achat ne rentre pas en garantie pour Console Nintendo Switch anormalement endommagée. Je certifie sur l'honneur que la console de mon fils n'est jamais tombée, qu'il en prenait très soin, mais par contre à force de jouer avec elle c'était légèrement voilée et ensuite il n'arrivait plus du tout à l'allumé, pour cette raison j'ai effectué le retour.

Alors ma question pourquoi elle n'entre pas en garantie.

Cordialement.